

Settapark démarre sur les chapeaux de roues

• **40 premières entreprises s'installent en avril au parc industriel de Settat**

• **Agroalimentaire, automobile, câblage, les secteurs clés**

LE parc industriel de Settat (Settapark) avance à grande vitesse. Une quarantaine d'entreprises recevront en avril la livraison de lots sur lesquels elles vont aménager leurs unités de production. 2/3 des terrains du parc ont déjà été commercialisés.

Les premiers entrants opèrent dans l'agroalimentaire, l'automobile et le câblage. Une annonce faite par la CFCIM dans le cadre de la conférence organisée par la fondation Attijariwafa bank, à l'ENCG de Settat. Le parc vise l'installation de 85 entreprises, généralement des PME industrielles, qui investiront 1,5

milliard de dirhams, dont la moitié en investissements directs étrangers. Ce qui va générer la création de 4.000 emplois directs et de 3.000 emplois indirects et



Le parc vise l'installation de 85 entreprises, généralement des PME industrielles, qui investiront 1,5 milliard de dirhams, dont la moitié en investissements directs étrangers

également un flux financier important pour la commune, issu des taxes payées par les industriels. Le réalisation du parc industriel a nécessité une enveloppe de 105 millions de dirhams. La moitié de cette somme est dédiée aux équipements sur site, soit une valeur de 53 millions

de dirhams. La CFCIM a déboursé 32 millions de dirhams pour l'acquisition du terrain, dont 16% financés par le groupe Attijariwafa bank. Le reste est financé

nariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, le CRI de Casablanca-Settat et la municipalité de la ville de Settat.

En outre, et dans le cadre d'un partenariat public-privé, l'Etat s'est engagé à verser une subvention de 21 millions de dirhams pour le financement du projet. 10 millions de dirhams sont financés par le ministère de l'Industrie et du Commerce, et 11 millions sont apportés par le ministère de l'Intérieur via le conseil régional de Settat.

Settapark assure la gestion du parc. La société est dotée d'un capital de 40 millions de dirhams. Sa principale mission:

le suivi, la commercialisation et la gestion du projet. □

S. N.

Le coût de réalisation du projet (en millions de dirhams)

• Achat du terrain (par la CFCIM)	: 32
• Travaux hors site	: 11
• Equipements sur site	: 53
• Etudes et taxes	: 5
• Bâtiments de services	: 4

Source: CFCIM

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com